06 2013

Traduire au-delà de l'Europe

Boris Buden

Traduit par Juliane Debeusscher

Que signifie l'association des notions d' « Europe » et de « traduction », telle qu'elle apparaît dans le titre du projet « l'Europe comme espace de traduction »? En premier lieu, sa signification dépasse largement celle que le sens commun ou, comme on l'affirmera ici, un esprit hégémonique défini par son histoire, ses influences politiques, ses caractéristiques culturelles et idéologiques, attribue à la traduction et à l'Europe. Prenons pour commencer la notion d'espace, qui figure également dans le titre. Quand on dit que l'Europe est un « espace de traduction », cela signifie-t-il que l'Europe est un espace déjà donné dans le sens d'espace politique, dans lequel de nombreuses traductions – entendons traductions linguistiques – ont lieu ? Ou ne sommes-nous pas allés plus loin en envisageant la traduction au-delà de sa signification linguistique et en suggérant que, plus que tout autre chose, c'est elle qui a fait de l'Europe un espace commun? Cette dernière option va bien entendu à l'encontre du récit historique des origines de l'Europe – si on conçoit ici l'Europe en termes non pas géographiques, culturels ou mythologiques, mais plutôt dans son sens politique, c'est à dire l'Union Européenne.

Au service d'Eros ?

D'après son histoire « officielle », l'Union Européenne a deux origines. La première est très édifiante : suite au traumatisme de la Seconde Guerre Mondiale, les Européens décidèrent de s'unir en pensant qu'une construction politique du continent allait empêcher la violence et les guerres de resurgir. La deuxième histoire contredit la première de manière plutôt cynique. L'Union Européenne serait née au cours des années cinquante d'un intérêt purement économique. C'est le marché commun qui rassemble politiquement les Européens, et non l'idéal de paix éternelle.

Malgré ce paradoxe intrinsèque, la théorie – ou, devrions-nous plutôt dire, le mythe – des deux origines de la construction européenne fournit un cadre démocratique libéral général pour comprendre le rôle joué par la traduction au sein de ce processus, de même que la scène politique clairement prédéfinie où ce rôle va s'exercer. Cela va sans dire, son rôle dans cette pièce est positif. Il semble que la traduction se produise du bon côté de l'histoire, pour aider les gens à s'intégrer, prévenir les conflits et les guerres, complémenter l'aide sociale et favoriser un épanouissement humain global. Les Européens veulent s'unir, mais un obstacle gêne leur avancée vers cet objectif – ils n'ont pas de langage commun. Par chance, la traduction est là pour les aider à se comprendre les uns les autres. Ceci correspond non seulement à une vision naïve et communément admise de la traduction en tant qu'outil neutre et purement linguistique qui sert à unir des gens naturellement séparés par leurs différences linguistiques, mais aussi aux théories pratiques de la traduction qui sont enseignées et utilisées dans la formation académique des interprètes et des traducteurs. La traduction est perçue ici comme une pratique linguistique déterminée *a priori* par sa téléologie positive. Indépendamment des lieux et de la manière dont elle est employée, lorsqu'elle est correctement exercée (c'est-à-dire en accord avec le principe de

fidélité), la traduction aura toujours des conséquences favorables sur la situation dans laquelle elle opère. Ainsi, elle est imaginée comme étant toujours déjà au service d'un Eros Freudien dont l'objectif général, opposé à l'objectif destructeur de Thanatos, est de renforcer les liens entre les gens, créer de la vie, stimuler la productivité et la construction. Cette signification foncièrement positive de la traduction est elle-même un effet de sa compréhension comme phénomène purement linguistique ou simple outil de communication linguistique. Elle apparaît comme une pratique linguistique objective, sans parti pris politique, socialement neutre, économiquement productive, culturellement stimulante et moralement innocente. Cette vision de la traduction est particulièrement renforcée par l'image habituelle du traducteur ou de l'interprète occupant une position intermédiaire: ici entre deux politiciens en conversation, là entre les producteurs et les consommateurs d'un produit et plus généralement entre l'auteur d'un texte écrit dans une langue donnée et ses lecteurs dans une autre langue, entre la littérature ou la philosophie d'une culture et ses destinataires d'une autre culture, autrement dit, entre deux langues et/ou cultures qui ont toujours déjà été différentes, c'est à dire « naturellement » séparées avant que la traduction n'intervienne pour les aider à entrer en contact et à communiquer l'une avec l'autre.

Aussi naturelles et évidentes que cette vision du traducteur et cette conception de la traduction puissent nous sembler aujourd'hui, elles sont pourtant caractérisées historiquement et pourvues d'un cadre idéologique. De plus, par le passé, la théorie de la traduction concevait cette pratique linguistique d'une manière bien distincte. Pour les philosophes romantiques et les théoriciens allemands du langage et de la littérature, la traduction est loin d'être socialement neutre et politiquement objective. Pour Wilhelm von Humboldt,

par exemple, elle possède toujours une fonction d'éducation sociale et joue un rôle essentiel dans ce qu'il appelle la *Bildung* (éducation, formation, construction, création) de la nation. C'est justement à cause de cette fonction que la traduction ne peut être en soi moralement neutre. Si le traducteur n'est pas guidé par cette intention lorsqu'il traduit des textes étrangers, à savoir par l'idée de *Bildung* de sa nation, sa traduction, au lieu de devenir une réalisation patriotique, peut avoir l'effet contraire en le rendant coupable d'agissements destructifs envers le langage et la culture de sa nation, mettant ainsi en péril sa véritable essence ou, comme on dirait aujourd'hui, son identité. Les romantiques allemands théoriciens de la traduction établissaient des distinctions politiques entre les différentes méthodes de traduction littéraire. Ils distinguaient ainsi l'école de traduction allemande de l'école française qui possédait alors – à l'époque des guerres napoléoniennes – un esprit politique patriotique. L'idée du traducteur occupant une position intermédiaire entre le texte original et sa traduction, une position à égale distance entre deux langues, cultures ou nations différentes, semblait également étrange à Schleiermacher. Pour lui, la traduction ne laisse pas de place à la neutralité et à l'équidistance. Soit le traducteur laisse les lecteurs en paix et déplace l'auteur vers eux, en faisant résonner le texte original comme s'il avait été initialement écrit dans la langue de la traduction, soit il laisse l'auteur en paix et déplace les lecteurs vers lui en rendant étrange (*estranging*) la langue de traduction.[i] Cette dernière méthode, appelée littéraliste (mot à mot) et privilégiée par Schleiermacher, était considérée comme « allemande ». Elle préférait rendre la langue de traduction étrangère (*foreignizing*) plutôt que de la domestiquer, autrement dit, elle accueillait l'étranger (*das Fremde*, W. v. Humboldt) comme une valeur culturelle ajoutée à la langue et à la culture du traducteur. En résumé, elle était téléologiquement inscrite dans la politique

d'édification de la nation. C'est pourquoi la méthode « allemande » était aussi considérée comme « nationaliste ». Qu'elle le soit ou non, il s'agissait dans tous les cas d'une déclaration politique consciente, aux conséquences sociales et culturelles réelles.

Traduction pour tous publics

L'image du traducteur comme intermédiaire ne semble pas moins qu'un positionnement politique. Ç'en est une en effet, prononcée pour s'opposer aux politiques nationalistes.[ii] Elle projette sur la figure du traducteur, placée à mi-chemin entre les langues et les cultures, un fort pouvoir d'action politique dont les effets émancipatoires et anti-nationalistes sont produits par un mélange d'identités linguistiques et culturelles et soutiennent les communautés infranationales et interculturelles. En introduisant une tierce partie, elle démantèle la structure binaire des théories traditionnelles de la traduction ainsi que leur caractère, considéré comme intrinsèquement nationaliste. En même temps, sous son aspect politique, ce concept de traduction correspond à l'idéologie dominante de notre époque, celle de la démocratie libérale occidentale comme étape ultime de l'histoire politique humaine. Il renvoie à son caractère post-politique ou plus concrètement, post-conflictuel. Il semble n'y avoir aujourd'hui pas de meilleur endroit pour un démocrate libéral que le milieu, à égale distance entre toutes les déclarations radicales, exclusives, loin de tous les extrêmes, ni à droite ni à gauche, toujours neutre et objectif dans ses jugements. L'idée abstraite d'un terrain intermédiaire qui serait le propre d'un authentique positionnement démocratique semble garantir automatiquement la tolérance et un traitement pacifique des querelles et des conflits politiques. Vue sous cet angle, la figure du traducteur s'apparente à une statue de la déesse Justice soutenant sa balance avec les yeux bandés – mais sans l'épée. Elle symbolise sa capacité à trouver un équilibre entre des arguments

opposés jusqu'à obtenir, sans préjugé ni favoritisme, un verdict équitable et juste: l'incarnation de la vérité, de l'impartialité, de l'égalité, de l'honnêteté et, en même temps, de l'innocence complète, dans la mesure où elle n'a besoin d'aucune sorte de violence, pas même celle de la punition servant à faire respecter le régime incontestable de la loi.[iii]

Un traducteur dans une position intermédiaire est toujours un bon traducteur. Même si ses traductions sont mauvaises, leurs conséquences politiques seront toujours positives, en termes de démocratie libérale, bien sûr. Par ailleurs, cette figure évoque, quoique qu'implicitement, une autre forme d'identification, sociale cette fois-ci, avec la classe moyenne globale croissante qui est perçue comme la base de la démocratie libérale.[iv] Où, sinon au milieu, un traducteur en faveur de la démocratie globale peut-il se positionner socialement?

Cette vision d'une traduction opérant essentiellement sur – et produisant culturellement – un terrain intermédiaire entre les différentes langues et/ou cultures vise à déstabiliser de manière critique les théories binaires de la traduction en les accusant de soutenir l'idéologie nationaliste. Et pourtant, avec l'eau sale du bain binaire, on jette un bébé : le caractère agonistique du politique. La traduction devient une opération politique dont les effets émancipatoires sont produits automatiquement par le métissage, la déconstruction ou l'hybridation des identités linguistiques et culturelles. Or, la notion controversée de politique, qui inclut également la violence, la terreur ou les guerres (en réalité, des formes plutôt communes de vie – et mort – politique dans le monde d'aujourd'hui) et ne peut être exercée par des sujets « innocents » n'est pas seulement totalement exclue de ce concept de traduction ; elle est implicitement projetée à l'extérieur du monde occidental démocratique comme un signe de retard

historique et culturel qui est voué à disparaître dès que le processus de rattrapage des normes et des standards occidentaux – c'est à dire, bien sûr, « universaux » – sera achevé.[v] Par conséquent, elle est également exclue de ce qui est aujourd'hui perçu idéologiquement comme l'espace politique européen. Ainsi, quel que soit le lieu et la manière dont on lance la traduction au sein de l'espace européen, elle retombera toujours sur ses pattes. En d'autre termes, toute traduction dans l'UE est une *eu*traduction au sens du mot grec « *eu* » (« bon »).

Tous veulent être des originaux

Cette perspective s'articule clairement lorsqu'on en vient à la pratique concrète de la traduction au sein de l'Union Européenne. Dans son bel ouvrage sur la traduction intitulé *Le poisson et le bananier*[vi], David Bellos soutient que la politique linguistique de l'UE indique un tournant révolutionnaire : « Contrairement à tous les empires, ligues, organismes et organisations internationales qui l'ont précédée, l'Union européenne n'use ni d'une langue unique ni même d'un ensemble fini de langues : elle s'exprime dans toutes les langues adaptées à ses besoins, quelles qu'elles soient. »[vii] En d'autres termes, toutes les langues de l'UE – il y en a actuellement 23 – sont reconnues comme ses langues officielles. Ce qui est en jeu ici, c'est le principe d'égalité des langues entre elles tel qu'il a été reconnu institutionnellement dans l'UE. Bellos y voit un changement historique basé sur une volonté politique évidente qui se manifeste à travers de nouvelles pratiques linguistiques et l'émergence de nouveaux phénomènes linguistiques. Il mentionne la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) au Luxembourg comme exemple d'une telle pratique. Elle possède une seule langue de travail, le français. Tous les documents employés par la Cour sont donc écrits en français, ou traduits au français. Toutefois, les cas portés devant la Cour le sont dans la langue de l'État-membre

concerné, de sorte que la langue de l'État devient la langue du cas. Aucune décision légale rendue par la CJUE n'entre toutefois en vigueur avant d'avoir été traduite dans les 23 autres langues officielles de l'Union.

On pourrait s'attendre à ce que les traducteurs de la CJUE aient beaucoup de travail. C'est faux! La CJUE n'emploie aucun traducteur en tant que tel. Les professionnels de la langue de cette institution sont également des avocats qui ont accès au matériel confidentiel et dont le travail est soumis aux mêmes règles de procédure que les avocats consultés sur les textes en cours d'élaboration. Il n'y a donc pas de séparation nette entre la production d'une loi et sa traduction. Cela signifie aussi qu'aucune version de la loi ne peut être considérée comme une traduction, étant donné que toutes les versions sont des originaux. Bellos rapporte ainsi les propos d'un spécialiste de cette pratique linguistique: « Les facteurs situationnels sans précédent dans la production d'une jurisprudence européenne ont conduit à une hybridation tant légale que linguistique. » David Bellos pense que dans ce cas particulier « la sémantique et la grammaire de 23 langues ont commencé à se fondre dans une communauté langagière typiquement 'CJUE' (*sui generis*, aurait dit Saussure), produisant cet eurojargon communautaire que les Anglo-Saxons ont baptisé *Eurospeak*. »[viii]

La CJUE n'est pas un cas isolé quand on aborde la traduction dans le contexte de l'UE. Bien entendu, de nombreuses traductions ont lieu dans les institutions de l'Union et pourtant, prétendre que ses administrations génèrent une espèce d'espace de traduction serait … une déclaration politiquement incorrecte, du moins officiellement. À en croire la règle élémentaire sur la langue de l'UE, aucune traduction n'est réalisée dans ses institutions administratives.

La règle sur la langue qui est en jeu ici a été initialement décrétée dans l'article 248 du Traité de Rome, en 1957. On y lit ce qui suit: « Le présent traité, rédigé en un exemplaire unique, en langue danoise, néerlandaise, anglaise, française, allemande, grecque, irlandaise, italienne, portugaise et espagnole, les textes faisant également foi [...] »[ix]

Suite aux élargissements successifs de l'UE, de nouvelles langues ont été ajoutées à la liste, chacune requérrant le même statut d'authenticité. Et pourtant, on ne trouve aucune traduction parmi l'énorme volume de documents et de textes produits par l'UE. Tous sont, citons encore, « authentiques en danois, néerlandais, anglais, etc. » Tous sont donc des originaux. Il n'y a absolument aucune traduction. N'est-ce pas curieux ?

Sous cette apparence qui n'admet que les originaux, on trouve cependant une lourde structure de traduction de l'UE, la DG Traduction (Direction Générale de la Traduction), le service de traduction interne de la Commission Européenne qui emploie actuellement au moins 1800 linguistes et 600 employés de renfort. Il s'avère donc que toutes les langues de l'UE sont impliquées dans une pratique de traduction à différents niveaux et sous différentes formes.

Si tel est le cas, pourquoi alors ce décalage entre, d'un côté, la réalité d'une pratique de traduction omniprésente et, de l'autre, le reniement officiel de cette réalité de traduction ou l'insistance sur l'originalité et l'authenticité de tous les produits issus pourtant de cette même pratique de traduction ? Pourquoi ce reniement de la traduction, le reniement des véritables origines de tous les documents officiels traduits de l'UE? Pourquoi l'UE est-elle si honteuse de sa pratique de traduction et tient-elle tant à brandir l'originalité et l'authenticité exclusives de ses mots ? Enfin,

pourquoi parler de l'Europe comme d'un espace de traduction lorsqu'il s'agit plutôt de l'espace d'une traduction reniée ?

Là où Bellos pense avoir découvert un tournant révolutionnaire, on ne voit rien d'autre que la continuation d'une même forme – le concept linguistique de traduction traditionnel, qui contribue parfaitement à l'édification et à la reproduction de communautés politiques fondées sur le modèle de souveraineté.

Traduction : la langue maternelle du Souverain

Pour un souverain, il est essentiel de parler une seule langue. Si sa parole peut toujours se traduire dans une autre langue, elle ne peut jamais être elle-même une traduction. C'est pourquoi sa prétention d'originalité et d'authenticité, comme dans le cas de l'UE, passe obligatoirement par le reniement de la pratique de traduction qui rend en réalité l'exercice de son pouvoir possible. C'est aussi la raison pour laquelle aucune tentative d'envisager l'Europe comme un espace de traduction ne peut échapper à cette contradiction : non seulement la traduction dans l'UE est une condition nécessaire à sa communauté politique ; le reniement de cette traduction est aussi une condition nécessaire pour cette même communauté politique. En d'autre termes, telle qu'elle se conçoit aujourd'hui politiquement, l'Europe ne peut prétendre être en même temps un espace politique commun et un espace de traduction.

Bellos semble être totalement aveugle à cette contradiction. Pleinement conscient qu'un motif politique se cache derrière la règle de parité de la langue du Traité de Rome – « inventée par des responsables politiques, pour des raisons éminemment politiques » –, il préfère mettre ouvertement l'accent sur le caractère progressiste, voire même révolutionnaire de ce motif politique : la règle de parité de la langue « a surgi du besoin de faire sentir à tous

les membres de cette aventure audacieuse et sans exemple qu'ils étaient tous de même rang et égaux en droit. »[x]

Il cherche donc à nous faire comprendre les avancées historiques et politiques comme une progression des communautés politiques du monolinguisme au pluri- ou multilinguisme. Son argument est le suivant : Alors qu'un souverain avait pour coutume auparavant de ne parler qu'une seule langue, il en parle désormais une multiplicité au sein de l'UE. De plus, il n'opère pas de distinction entre elles : toutes les langues et leurs communautés nationales respectives sont censés être traitées sur un pied d'égalité. N'est-ce donc pas un signe de progrès?

La question est cependant de savoir si le souverain et ses sujets parlent la même langue. Dans une communauté politique démocratique où le souverain est le peuple, cela semble évident. Et pourtant, cela ne l'est pas.

Comme on le sait, l'espace d'articulation et de reproduction du pouvoir souverain au sein d'une communauté démocratique est appelé espace public. Toutefois, même si cet espace public est conçu comme étant monolingue, au sens d'une langue unique, officielle et nationale, il ne peut être perçu comme un espace continu en termes linguistiques et politiques. Il serait plutôt coupé en deux : un espace de ce que l'on appelle la véritable langue de la communauté, qui est en réalité la langue son État, autrement dit des institutions étatiques et notamment législatives, et un espace de pluralité politique qui est linguistiquement hétérogène et opaque, au
sein duquel certains groupes religieux ou caractérisés par d'autres *Weltanschauung* (perceptions du monde) articulent leur position, de même que diverses minorités ethniques, sexuelles, culturelles, de classe, etc. Alors que l'État doit s'adresser aux citoyens dans une

langue qu'ils peuvent comprendre, chaque groupe ou minorité a également le droit de faire usage de la langue qu'il ou elle souhaite dans l'espace public, celle-ci n'étant pas nécessairement accessible à tous. Il y a là division au sein d'un espace linguistique prétendument homogène qui est inscrit structurellement dans l'ordre démocratique. D'un côté, elle permet une libre participation démocratique des citoyens et de l'autre, elle garantit le caractère neutre, objectif et laïque de l'État. Mais alors, qu'est-ce qui maintient donc la cohésion de la communauté politique et contrôle la relation entre ses deux sphères? Qu'est-ce qui permet aux citoyens de parler librement en public dans leur propre langue et, en même temps, d'être interpellés par l'État comme des pairs, quelles que soient leurs particularités? C'est – clairement! – la traduction.

Prenons par exemple la « condition de traduction » (*translational proviso*) de John Rawls, ou la réinterprétation faite par Jürgen Habermas de ce procédé introduit pour préserver le caractère démocratique de l'État laïque face aux revendications croissantes des communautés religieuses pour leur usage de l'espace public.[xi] Les deux théoriciens sont en faveur du droit des communautés religieuses à participer aux débats publics avec leur propres revendications et arguments religieux, à condition toutefois que ceux-ci soient traduits dans la langue laïque de l'État, qui doit être accessible à tous les citoyens.[xii]

Le rôle de la traduction au sein de ce type de sphère publique démocratique est ambigu. Elle comble non seulement la différence entre la part institutionnelle monolingue et le niveau multilingue de la société civile, mais – plus important encore – elle sépare aussi ces deux parties, contrôlant leur ligne de démarcation et filtrant constamment les contenus moraux, culturels, sociaux et politiques qui circulent entre elles. Enfin, ce que l'on perçoit comme la langue

unique du souverain, désignée aussi comme langue maternelle de l'État, est une sorte d'émanation universaliste de la langue de la communauté – désormais filtrée et purifiée de ses particularismes, à savoir de tous les contenus qui reflètent des intérêts particuliers. Nous pouvons dire de cette langue qu'elle est littéralement un produit de la traduction, synonyme ici de filtration et purification.

Ayant cela à l'esprit, on ne voit aucune raison de célébrer l'UE en tant que nouveau modèle historique de la communauté post-monolingue et avancée importante vers la démocratie, la tolérance et l'égalité transnationales. Qu'elle soit multilingue, multinationale ou multiculturelle, l'UE semble plutôt revenir à un ancien modèle : un souverain, une langue! La logique politique de son être en commun repose sur une langue unique, la langue propre et institutionnelle de la communauté qui s'élabore par le biais de la traduction comme purification, filtrage et limitation. Que cette langue possède encore la forme d'une langue nationale standardisée ou qu'elle se soit déjà convertie en une « hybridation de la loi et de la langue », ou encore en ce que Bellos appelle « Eurospeak », composé exclusivement de processus de traduction, a peu d'importance ici dans la mesure où dans les deux cas, la fonction politique et le concept politique de communauté articulés et reproduits sont les mêmes.

Traduire pour élargir et enclore

Avant de nous pencher sur ce problème, il nous faut rappeler un autre exemple de pratique de traduction mise en place par l'UE, ignoré par Bellos et qui a contribué pourtant de manière cruciale à la création de l' « Europe Unie ». Ce n'est pas au cœur institutionnel de l'Union qu'elle opère, mais plutôt à sa périphérie, comme l'un des mécanismes essentiels de ce que l'on désigne comme le processus d'élargissement de l'UE.

Prenons un cas concret[xiii]: en 1990, peu après les premières élections démocratiques en Croatie, qui faisait alors encore partie de la fédération socialiste de Yougoslavie, les traducteurs se sont brusquement retrouvés avec beaucoup de travail. La société libérée du communisme avait besoin d'une nouvelle législation démocratique et puisait celle-ci dans les codes législatifs occidentaux déjà existants. La traduction faisait le reste. Ainsi, les lois autrichiennes régissant le statut et le fonctionnement du *Burgtheater* viennois furent traduites de l'allemand pour être appliquées au Théâtre National Croate de Zagreb. Ces traductions remplacèrent simplement les lois « socialistes » en place. De manière symbolique, c'est ainsi que tout le processus appelé transformation post-communiste et, ensuite, élargissement de l'UE vers l'est, a eu lieu: la démocratie a remplacé le « totalitarisme communiste » par l'intermédiaire de la traduction, conçue et légitimée comme un progrès historique en termes de démocratie, de tolérance et de droits de l'homme, etc.

Que s'est-il cependant réellement passé dans ce cas précis ? Premièrement, un changement dans le rapport de propriété : le Théâtre National Croate a été nationalisé (?!). Oui, vous avez bien lu, ce n'est qu'à ce moment-là qu'il est devenu propriété de l'État, ce qu'il n'était pas auparavant. Dans un système socialiste, il était de fait ce que l'on appelle une propriété sociale, une forme de propriété qui n'est ni de l'État, ni privée. De plus, le directeur du théâtre – ou intendant – est désormais nommé directement par l'État. C'était auparavant le conseil des travailleurs du Théâtre qui avait le dernier mot face au directeur. Les personnes travaillant dans le théâtre, acteurs, équipe, etc., sont elles aussi devenues des employés de l'État, statut qu'elles ne possédaient pas auparavant.

Faisons maintenant un saut dans le présent, marqué par la crise européenne actuelle. On peut trouver une de ses expressions du

moment, relativement discrète, en Italie avec les occupations de théâtres à Rome (Teatro Valle, cinéma théâtre Palazzo), Venise (Marinoni), Catane (Teatro Coppola), Palerme, Naples, etc. Dans ces cas précis, les protestataires ne critiquent pas seulement la manière dont l'État administre les théâtres et la culture en général, en particulier le fait que les intérêts partisans (privés) priment toujours sur la politique culturelle publique. Ils critiquent aussi l'idée de culture telle qu'elle est articulée par la loi, comme un bien tout autant public que privé. Ils évoquent ouvertement une alternative fondée sur un « bien commun » et insistent pour participer à la gestion de leurs théâtres.

Leurs critiques et revendications nous renvoient aux restes politiques, institutionnels et historiques de cette même alternative, effacés il y a plus de 20 ans par les traductions mentionnées plus haut. Elles ont été mises en œuvre pour démanteler un système d'autogestion en place et éliminer ses droits sociaux et de propriété établis institutionnellement, en les accusant au préalable d'être des rebuts historiques; elles ont été appliquées aussi pour réduire au silence une expérience historique déterminée, celle des luttes sociales menées au nom des biens communs.

Ceci devrait également être pris en considération lorsque l'on parle de l'Europe comme d'un espace de traduction. Il ne s'agit pas d'un espace qui, comme Bellos souhaite nous le faire croire, accueille de temps en temps cordialement une nouvelle série de langues et l'incorpore à sa machine de traduction en appliquant un principe d'égalité. Il s'agit plutôt d'un espace modelé par les traductions comme moyens de domination politique, de destruction sociale, d'expropriation et d'oubli forcé de l'histoire. Et ça, c'est aussi l'Europe : une communauté qui ne peut parler car elle a non seulement été réduite au silence, mais aussi enclose par les traductions. « Enclos », dans sa signification ancienne, renvoie au

procédé à travers lequel le bien collectif était converti en propriété privée.

Une traduction sans issue

Il n'est pas surprenant d'affirmer que ce que l'Europe possède en commun, au sens linguistique, est produit par la pratique de traduction. Cette pratique de traduction se fonde toutefois sur une vision spécifique de la traduction, qui implique certaines bases idéologiques et produit des effets politiques spécifiques.

Ce qui est en jeu, c'est la compréhension traditionnelle de la traduction fondée sur le régime de l'adresse homolingue[xiv], basé sur l'hypothèse selon laquelle deux langues distinctes, en tant qu'entités transparentes et homogènes, existent avant l'acte de traduction. Par conséquent, la situation de traduction est réduite à une simple différence, celle d'une langue étrangère conçue comme un espace clos, homogène, transparent en dedans, qui est automatiquement associé à l'espace tout aussi clos et autonome d'une société, d'une économie, d'une vie politique, d'une culture données – perspective qui non seulement reflète parfaitement la réalité politique du système international d'aujourd'hui, appelé ordre Westphalien et dans lequel le monde apparaît comme un ensemble d'États nation souverains mais qui, de plus, participe de manière performative à sa reproduction.

Ce n'est donc pas la signification politique de la traduction linguistique qui est en jeu ici, mais plutôt la logique politique qui sous-tend la compréhension de la traduction linguistique, en d'autres termes, la logique politique de l'adresse homolingue qui est – de manière performative! – impliquée dans cette compréhension de la traduction, car rappelons-nous: un mode d'adresse a toujours des effets constitutifs sur ses sujets aussi bien que sur les objets.

Appliqué aux pratiques de la traduction telles qu'elle sont exercées et conceptualisées dans l'Europe d'aujourd'hui, cela signifie ceci : loin de contribuer, modestement mais avec constance, à l'unification croissante d'une Europe déjà unie politiquement, la traduction fait souvent le contraire. Elle trace à la fois au sein de l'UE et à sa périphérie des lignes de démarcation avec lesquelles elle filtre idéologiquement toutes sortes de contenus politiques et culturels, créant et purifiant la prétendue européanité ; elle contrôle les processus d'élargissement qui définissent l'édifice politique européen comme un espace de « bonne » intériorité homogène, transparente, contemporaine, et en même temps elle fait son sale travail d'exclusion, recréant constamment la « mauvaise » extériorité de l'Europe, c'est à dire obscure, incompréhensible, arriérée, trop différente pour être intégrée ; enfin, elle fait en sorte qu'un défi ouvert, conflictuel, contradictoire, imprévisible, en somme, un défi politique apparaisse comme étant déjà réalisé historiquement, et que son propre rôle au sein de celui-ci soit fondamentalement positif et innocent.

Dans la mesure où l'idée de traduction reste idéologiquement circonscrite au régime de l'adresse homolingue, aveugle à ses effets et significations principalement sociaux et politiques, plutôt qu'à forger les nouvelles formes communes politiques et démocratiques, elle les réduit au silence et donc, au lieu de favoriser une solution à l'actuelle crise européenne, elle contribue à son aggravation croissante.

---

[i] J'emploie ici à propos la notion d'
« étrangéisation » (*estrangement*) au lieu du concept plus courant et, dans ce cas concret, plus justifié, de « rendre
étranger » (*foreignizing*). Si ce dernier provient d'une traduction

correcte de l'allemand « das Fremde » – qualité qui, d'après Humboldt, devrait être prise en compte pour la traduction car elle permet de reconnaître la portée d'un contenu culturel provenant de l'extérieur dans le but d'améliorer la qualité de la langue et de la culture cibles, autrement dit, de cultiver la nation du traducteur. Le concept d' « étrangéisation », au contraire, repose sur la notion formaliste russe de « rendre étrange » (*priyom ostraneniya*, qui est selon Viktor Chklovski (dans son fameux essai « L'art comme procédé ») l'essence de tous les arts, de même que dans le *Verfremdungseffekt* Brechtien (souvent traduit comme effet de distanciation ou d'aliénation, mais connu aujourd'hui sous une traduction plus appropriée: l'effet d'étrangeté). Au lieu de représenter simplement une qualité culturelle d'importance dans le processus d'édification de la nation, « l'étrange » serait plutôt un élément de déconstruction de la langue et de la culture, qui dévoile l'étrangeté de ce qui est considéré comme authentiquement propre. Ce « procédé de critique » déstabilise radicalement le sentiment d'appartenance et est perçu comme une fêlure dans une entité fermée sur elle-même, totalisée et homogène.

[ii] Pour en savoir plus sur ce concept, voir Anthony Pym, « Schleiermacher and the problem of blendlinge », *Translation and Literature*, vol. 4, no. 1, p. 5–30, 1995. Consulté le 20 avril 2013, sur http://usuaris.tinet.cat/apym/on-line/intercultures/blendlinge.pdf. Traduction partielle au français dans *Pour une éthique du traducteur*, Arras: Artois Presses Université/Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, chap. 1.

[iii] Sur la relation entre traduction et « idéologie juridique », voir Rastko Močnik, « La traduction dans le champ des lutes idéologiques », dans *transversal* : *under translation*, http://eipcp.net/transversal/0606/mocnik/fr.

[iv] On estime aujourd'hui que plus de la moitié de la population mondiale appartient à la classe moyenne.

[v] Concernant la façon dont le concept de traduction, tout particulièrement dans sa dimension culturelle, peut être déployé de manière idéologique pour servir la domination impérialiste, voir aussi Močnik, ibid.

[vi] David Bellos, *Le poisson et le bananier*, traduit de l'anglais par Daniel Loayza. Paris : Flammarion, 2012.

[vii] Ibid., 247.

[viii] Ibid., 257.

[ix] Ibid., 247.

[x] Ibid., 248.

[xi] Voir John Rawls, « The idea of public reason revisited », The University of Chicago Law Review, vol. 64, no. 3, p. 765–807, et Jürgen Habermas, « Religion et sphère publique », dans J. Habermas, *Entre naturalisme et religion. Les défis de la démocratie*, traduit de l'allemand par Christian Bouchindhomme et Alexandre Dupeyrix, Paris: Gallimard, 2008, chap. 5.

[xii] Rawls et Habermas ne partagent toutefois pas la même vision quant à qui est supposé fournir cette traduction, et où elle doit précisément avoir lieu.

[xiii] Dans lequel j'ai été directement impliqué en tant que traducteur.

[xiv] Naoki Sakai définit ainsi le régime de l'adresse homolingue: « [C]e n'est pas parce que deux unités de langue distinctes sont

données que l'on doit traduire (ou interpréter) un texte pour un autre ; c'est parce que la traduction *articule* des langues de façon à ce que l'on puisse considérer les deux unités de la langue de traduction et de la langue traduite comme des entités autonomes et définies à travers *une certaine représentation de la traduction*. » Naoki Sakai, *Translation and Subjectivity. On « Japan » and Cultural Nationalism,* Minneapolis: University of Minnesota Press, 1997, p. 2.